
EHPAD SAINT FRANCOIS

34 Rue du Cerf Volant

03000 MOULINS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

EHPAD SAINT FRANCOIS

**34 rue du Cerf Volant
03000 MOULINS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Membres de l'Assemblée générale,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EHPAD SAINT FRANCOIS relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment

nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Assemblée générale.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

6.1 Objectif de l'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

6.2 Démarche de l'audit

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en

cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vichy, le 10 mai 2019

Pour la SARE MBA VICHY
Commissaire aux comptes



Isabelle COGNET
Commissaire aux comptes associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Isabella COMPTES Euros *	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	341 218	9 941	331 277	277 129	54 149	19. 54
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	118 400		118 400	118 400		
	Constructions	2 340 842	347 853	1 992 990	2 072 195	79 205-	3. 82-
	Installations techniques Matériel et outillage	395 056	342 400	52 656	71 854	19 197-	26. 72-
	Autres immobilisations corporelles	338 549	310 683	27 866	26 083	1 784	6. 84
	Immobilisations en cours	431 375		431 375		431 375	
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	100		100	100		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL I	3 965 540	1 010 875	2 954 665	2 565 760	388 905	15. 16
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	7 566		7 566	8 439	873-	10. 34-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
Comptes de Régularisation	Créances usagers et comptes rattachés	72 000	10 241	61 759	55 704	6 055	10. 87
	Autres créances	168 205		168 205	121 858	46 348	38. 03
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	734 359		734 359	1 105 417	371 058-	33. 57-
	Charges constatées d'avance (3)	39 327		39 327	8 055	31 273	388. 26
	TOTAL III	1 021 458	10 241	1 011 217	1 299 472	288 256-	22. 18-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 986 998	1 021 116	3 965 881	3 865 232	100 649	2. 60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF



PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros %	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	419 000	419 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	409 207	409 207		
	Report à nouveau		7 500-	7 500	100.00
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	13 648	16 098	2 450-	15.22-
	Autres fonds associatifs				
FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	52 653-	68 752-	16 098	23.42
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	352 539	352 539		
	Provisions réglementées	255 219	149 256	105 963	70.99
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	1 396 960	1 269 849	127 112	10.01
	Comptes de liaison				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	TOTAL II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
DETTES (1)	Fonds dédiés sur autres ressources	63 840	63 840		
	TOTAL III	63 840	63 840		
	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 991 015	2 062 122	71 108-	3.45-
Comptes de Régularisation	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 779	50 191	12 412-	24.73-
	Dettes fiscales et sociales	355 104	335 759	19 345	5.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		27 537	27 537-	100.00-
	Autres dettes	115 041	51 346	63 695	124.05
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	6 142	4 587	1 555	33.89
	TOTAL IV	2 505 081	2 531 543	26 462-	1.05-
	Ecarts de conversion passifs (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		3 965 881	3 865 232	100 649	2.60

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros %	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	15 000		15 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations	90	25	65	260.00
Autres produits	2 809 562	2 776 072	33 490	1.21
TOTAL I	2 824 652	2 776 097	48 555	1.75
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	176 189	173 704	2 485	1.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	873	367	506	137.83
Autres achats et charges externes	246 107	277 862	31 755-	11.43-
Impôts, taxes et versements assimilés	155 875	126 980	28 895	22.76
Salaires et traitements	1 395 326	1 367 273	28 053	2.05
Charges sociales	540 753	521 313	19 441	3.73
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	127 136	132 922	5 786-	4.35-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	10 241		10 241	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	9 720	7 828	1 892	24.17
TOTAL II	2 662 220	2 608 248	53 972	2.07
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	162 432	167 849	5 417-	3.23-
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros %	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	4 260	2 880	1 380	47.90
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	4 260	2 880	1 380	47.90
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	34 502	35 711	1 209-	3.39-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	34 502	35 711	1 209-	3.39-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	30 242-	32 831-	2 589	7.88
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	132 190	135 018	2 828-	2.09-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 685	5 543	1 858-	33.52-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26	2 409	2 384-	98.94-
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 688	7 916	1 772	22.39
TOTAL VII	13 399	15 868	2 470-	15.56-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	131	45	86	193.02
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 268		15 268	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	115 651	134 235	18 584-	13.84-
TOTAL VIII	131 051	134 280	3 230-	2.41-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	117 652-	118 412-	760	0.64
Impôts sur les bénéfices (IX)	890	508	382	75.20
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 842 311	2 794 845	47 466	1.70
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 828 662	2 778 747	49 916	1.80
SOLDE INTERMEDIAIRE	13 648	16 098	2 450-	15.22-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	13 648	16 098	2 450-	15.22-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 965 881.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 824 651.85 Euros et dégageant un excédent de 13 648.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice est marqué par le démarrage des travaux d'agrandissement et de réaménagement, afin d'accroître l'accueil en chambre seule. Ces travaux sont prévus sur 4 phases sur 3 ans.

Ces investissements partiels en 2017 et 2018 s'élèvent à 761073 € comptabilisés aux comptes 231 et 232 "immobilisations en cours", cette première phase de travaux devant se terminer fin 06.2019 pour une mise en exploitation partielle.

Sur 2018, aucun déblocage de prêt n'a encore été réalisé, seules la trésorerie excédentaire et les subventions d'équipement ont été utilisées.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Continuité des travaux, et gestion de l'occupation des résidents en fonction de l'avancement des phases de travaux.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Comme l'an passé c'est exercice fait l'objet d'une provision réglementé de 99 563 € pour les travaux de la section hébergement. Ce montant correspond à l'excédant de cette même section avant reprise des résultats antérieurs.
cette provision sera reprise à la fin d'achèvement des travaux par phases.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	284 765		56 453
TOTAL			
Terrains	118 400		
Constructions sur sol propre	1 066 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 268 360		6 482
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	388 347		6 709
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	315 634		12 174
Emballages récupérables et divers	7 892		2 848
Immobilisations corporelles en cours			431 375
TOTAL	3 164 634		459 588
Autres participations	100		
TOTAL	100		
TOTAL GENERAL	3 449 499		516 041

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018



	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			341 218	341 218
Terrains			118 400	118 400
Constructions sur sol propre			1 066 000	1 066 000
Installations générales agencements aménagements constr.			1 274 842	1 274 842
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			395 056	395 056
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			327 808	327 808
Emballages récupérables et divers			10 741	10 741
Immobilisations corporelles en cours			431 375	431 375
TOTAL			3 624 222	3 624 222
Autres participations			100	100
TOTAL			100	100
TOTAL GENERAL			3 965 540	3 965 540

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 637	2 304		9 941
Constructions sur sol propre	26 650	26 650		53 300
Installations générales agencements aménagements constr.	235 516	59 037		294 553
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	316 493	25 906		342 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	294 190	11 302		305 493
Emballages récupérables et divers	3 254	1 936		5 190
TOTAL	876 103	124 832		1 000 935
TOTAL GENERAL	883 740	127 136		1 010 875

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 304				
Constructions sur sol propre	26 650				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	59 037				
Instal.techniques matériel outillage indus.	25 906				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 302				
Emballages récupérables et divers	1 936				
TOTAL	124 832				
TOTAL GENERAL	127 136				

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	72 000	72 000	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 636	10 636	
Divers état et autres collectivités publiques	81 523	81 523	
Débiteurs divers	76 046	76 046	
Charges constatées d'avance	39 327	39 327	
TOTAL	279 532	279 532	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 991 015	71 108	284 431	1 635 476
Fournisseurs et comptes rattachés	37 779	37 779		
Personnel et comptes rattachés	149 848	149 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	191 248	191 248		
Autres impôts taxes et assimilés	14 008	14 008		
Autres dettes	115 041	115 041		
Produits constatés d'avance	6 142	6 142		
TOTAL	2 505 081	585 174	284 431	1 635 476
Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 108			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	133 704
Total	133 704

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	187 875
Autres dettes	59 636
Total	247 511

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 327
Total	39 327
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 142
Total	6 142

Subventions d'équipement

encaissées en 2017 département 150 k€ et soins 202 K€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 133 230
Total	2 133 230

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : banque caisse d epargne
 Montant initial de cette garantie : 2 133 230
 Montant restant dû en capital : 2 062 122
 Date de fin d'échéance de la garantie 31/12/2047
 Nature de la sûreté réelle : caution

caisse d epargne emprunt sur 360 mois pret de 2133230 €
 garant département de l'allier président du conseil départemental garantie de
 paiement a 1er demande montant maximum 1066615 € et ville de moulins pour les
 50% restant..

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
 Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
 Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	33 193
54 à 58 ans	1 à 5 ans	60 685
50 à 54 ans	6 à 10 ans	51 839
40 à 49 ans	11 à 20 ans	10 039
30 à 39 ans	21 à 30 ans	24 959
moins de 30 ans	plus de 30 ans	6 592
Engagement total		187 307

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation 2%
- taux de charges sociales 40%

engagement total 187307 €
 déjà dans les comptes 9530€ compte 115320
 solde non provisionné 177777 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018



	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			187 307
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			